

FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE AU SERVICE DE GARDE 2026-2027

Le contenu de ce document peut être modifié et des changements peuvent s'appliquer en cours d'année selon les orientations ou les décisions des différents ministères ou du centre de services scolaire de Portneuf. Tout changement vous sera communiqué par écrit.

IMPORTANT

Le service de garde peut recevoir votre enfant seulement si cette fiche d'inscription est remplie au complet et retournée avant le début de la période de fréquentation désirée.

Si l'enfant vit en **garde partagée**, une seule fiche d'inscription peut être remplie, conditionnellement à ce que les informations fournies par les deux (2) parents de l'élève soient identiques (ex. : les deux (2) parents doivent utiliser le SDG aux mêmes périodes de fréquentation) à l'exception de la section 3. Sinon, ils devront remplir chacun une fiche d'inscription. Advenant le cas où les besoins d'un parent changent ou qu'il y a des modifications dans les différentes informations après le dépôt de la fiche d'inscription, ce parent devra remplir une nouvelle fiche d'inscription. Chaque parent devra par la suite s'assurer de payer la part de la facturation qui lui revient.

Il sera important que les 2 parents signent la fiche d'inscription

Réservé à l'administration

Date d'inscription

Degré scolaire:

Nom de l'enseignant

École de fréquentation scolaire

Régulier au 30 sept

☐

Non-régulier au 30 sept

☐

Bâtisse du service de garde :

☐

Service de garde Les jolis colibris - École du Goéland

☐

Service de garde Les petites souris - École Ste-Marie

1. DOSSIER DE L'ÉLÈVE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète de l'élève : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone de l'élève : _____

Date de naissance : _____ (année/mois/jour) Sexe : _____

Inscrivez le nom ainsi que le degré scolaire de ses frères et/ou de ses sœurs inscrits au SDG

L'élève utilise le transport scolaire : OUI ☒ NON ☐ À L'OCCASION ☐ spécifiez : _____

2. AUTORITÉ PARENTALE

Les jours de classe, l'élève vit : avec ses deux (2) parents ☐ seulement avec son parent 1 ☐ seulement avec son parent 2 ☐

avec un tuteur ☐ en garde partagée avec ses deux (2) parents ☐

En situation de garde partagée, la signature des deux (2) parents est obligatoire au bloc d'engagement de l'autorité parentale. S'il y a déchéance parentale ou interdiction de contact, l'école doit avoir le jugement de la cour.

Le secrétariat de l'école a-t-il une copie du jugement de la cour ? OUI ☐ NON ☐ Aucun jugement de la cour ☐

3. PARENT 1

Nom : _____

Adresse, si différent de l'élève :

Téléphone : à la résidence: _____
au travail : _____
cellulaire : _____

Courriel du parent 1 :

Répondant de l'élève : OUI ☐ NON ☐

Payeur principal : OUI ☐ NON ☐

Numéro d'assurance sociale (pour fins fiscales)

_____ Je refuse de fournir mon NAS : ☐

PARENT 2

Nom : _____

Adresse si différent de l'élève :

Téléphone : à la résidence: _____
au travail : _____
cellulaire : _____

Courriel du parent 2 :

Répondant de l'élève : OUI ☐ NON ☐

Payeur principal : OUI ☐ NON ☐

Numéro d'assurance sociale (pour fins fiscales)

_____ Je refuse de fournir mon NAS : ☐

Note : Les reçus fiscaux seront remis à chaque personne qui aura effectué un ou des paiements.

4. RÉSERVATION DE BASE – PÉRIODES DE FRÉQUENTATION PRÉVUES AU SDG

En situation de garde partagée, les deux (2) parents s'engagent conjointement à utiliser les mêmes périodes de fréquentation mentionnées dans ce tableau. Initiales du parent 1 : _____ Initiales du parent 2 : _____

Périodes à Cocher	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Indiquez l'heure approximative	
Matin De 7:00 à 08:00	☐	☐	☐	☐	☐	De votre arrivée :	
Dîner De 11:15 à 12:45	☐	☐	☐	☐	☐		
Soir De 15:15 à 17:30	☐	☐	☐	☐	☐	De votre départ :	

5. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET SEMAINE DE RELÂCHE (ceci n'est ni une inscription, ni une réservation.)

Si le Service de garde était ouvert, l'utiliseriez-vous ?

•

Durant les journées pédagogiques :

OUI

NON

INCERTAIN

•

Lors de la semaine de relâche :

OUI

NON

INCERTAIN

La décision d'ouvrir lors de ces journées relève du Conseil d'établissement. S'il y a lieu, vous recevrez une lettre d'invitation pour inscrire et réserver une place pour votre enfant à l'une ou l'autre de ces journées.

6. PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ÉLÈVE (AUTRES QUE LES RÉPONDANTS)

Nom et prénom		Tél. de résidence	
Lien avec l'élève		Tél. au travail ou cellulaire	
Nom et prénom		Tél. de résidence	
Lien avec l'élève		Tél. au travail ou cellulaire	

7. PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autres que les répondants)

Nom et prénom		Tél. de résidence	
Lien avec l'élève		Tél. au travail ou cellulaire	
Nom et prénom		Tél. de résidence	
Lien avec l'élève		Tél. au travail ou cellulaire	

8. DOSSIER MÉDICAL

Votre enfant doit-il prendre des médicaments de façon régulière sur les périodes du SDG ?

OUINON

Note : Si oui, un formulaire d'autorisation vous sera acheminé. Vous devrez le remplir et nous le retourner.

Si votre enfant souffre de maladies ou de troubles suivants, veuillez cocher et préciser :

Allergies

Épipen

Asthme/trouble respiratoire

Trouble langagier

Trouble de comportement

Trouble alimentaire

Précisez :

Date d'expiration (aaaa-mm) :

Maladie chronique

Moteur/physique

Précisez :

Précisez :

Trouble visuel

Trouble auditif

9. AUTORISATIONS ET ENGAGEMENT À SIGNER

EN CAS D'URGENCE, j'autorise le personnel du SDG à prendre les dispositions nécessaires relativement à la santé de mon enfant. J'accepte que mon enfant soit transporté en véhicule d'urgence, et ce, à mes frais, au centre hospitalier le plus près.

OUINON

Autorisation à quitter seul le service de garde

•

J'autorise mon enfant à quitter seul le service de garde.

OUINON

Si oui, veuillez préciser l'heure de son départ du SDG, et ce, pour chacune des journées.

TOUT CHANGEMENT À CET HORAIRE DEVRA SE FAIRE PAR ÉCRIT.

Heure de départ (Si autorisation à quitter seul)

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

10. ENGAGEMENT DE L'AUTORITÉ PARENTALE

J'atteste avoir reçu une copie des Règles de fonctionnement du service de garde contenant les informations et les règlements généraux, ainsi que la grille de tarification. J'atteste en avoir pris connaissance et, comme autorité parentale, je m'engage à en respecter les termes et conditions et en assumer les conséquences. En cours d'année, s'il y a lieu, je m'engage à faire toutes les corrections nécessaires à cette inscription, et ce, sur le formulaire approprié.

Signature de l'autorité parentale, en date du :

• Parent 1 :

• Parent 2 :

En situation de garde partagée, s'il n'y a qu'une seule fiche d'inscription, la signature des deux (2) parents est obligatoire. Sinon, chaque parent remplit une fiche d'inscription.

Service de garde Les jolis colibris - École du Goéland

177, rue Principale
Saint-Alban, Québec, G0A 3B0
418 268-3332 # 3336

Service de garde Les petites souris

1120, avenue Principale
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0
418 268-3355 # 8099

SED/General/Formulaire/SDG/Formulaire d'inscription.pdf